

430 ABEK2HgP3 R EN 14387:2004

Cod. 8011014



Caractéristiques

Le filtre combiné 430 ABEK2HgP3 R se compose d'un filtre anti-gaz combiné avec un filtre à particules, il protège des gaz (gaz et vapeurs) et des particules (poussières, fumées, brouillards). Le filtre 430 ABEK2HgP3 R est équipé d'une connexion filetée EN148-1 pour les masques complets équipés du même filetage standard

Application

Le filtre 430 ABEK2HgP3 R protège des composés organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C, des gaz acides et inorganiques et des vapeurs ainsi que l'ammoniac et ses dérivés organiques. Il protège également des vapeurs de mercure et des particules dangereuses solides et liquides. Il peut être utilisé en présence de substances comme les solvants, l'acide chlorhydrique, le chlore, l'ammoniac, le dioxyde de soufre, le mercure, etc. En termes de capacité, il est classé comme filtre anti-gaz de classe 2 (capacité moyenne) et en termes d'efficacité de filtration, comme filtre à particules de classe P3 (haute efficacité).

Protection

Limites d'exposition du filtre 430 ABEK2HgP3 R :

- avec un masque complet : pour les gaz et vapeurs 400* x VME ou 5000 ppm considérant comme limite la valeur inférieure, pour les particules 400* x VME.

* APF comme défini dans la norme EN 529:2005 (valeurs pour l'Italie)

Matériaux

Composition du filtre 430 ABEK2HgP3 R :

- boîtier : ABS
- composant pour la filtration gaz : charbon actif type ABEK Hg
- composant pour la filtration particules : film plissé en fibre de verre
- Hauteur (sans filetage) : 82 mm
- Diamètre : 100 mm
- Poids: 347±10 g

Tests selon EN 14387:2004	ABEK2HgP3	430 ABEK2HgP3
Temps minimum de résistance à la perméation (min)		
Cyclohexane C ₆ H ₁₂	>35	38
Chlore Cl ₂	>20	35
Sulfure d'hydrogène H ₂ S	>40	67
Cyanure d'hydrogène HCN	>25	44
Dioxyde de soufre SO ₂	>20	21
Ammoniac NH ₃	>50	71
Mercure Hg	>100	>110
Taux de pénétration du filtre (DOP) (%)		
après 3 min	< 0,05	0,005
après 63 min	< 0,05	0,001
après stockage.	< 0,05	0,001
Résistance respiratoire (mbar)		
inhal. 30 l/min	< 2,6	2,3
inhal. 95 l/min	< 9,8	8,7



Certification

Le filtre 430 ABEK2HgP3 R est conforme à la norme EN 14387:2004 et est marqué CE, comme le prévoit la directive européenne 89/686/CEE pour les EPI de catégorie III. CNMP (Organisme Notifié n° 0159) est responsable de la certification (art. 10) et du contrôle du produit fini (Art.11.A). Tous les produits sont fabriqués dans une société certifiée ISO 9001:2008.

Tests de certification

Le filtre 430 ABEK2HgP3 R satisfait aux exigences de la norme 14387:2004 et a été soumis aux tests prévus par la classe 2 pour le composant de gaz et par la classe 3 pour le composant de particules.

- Résistance respiratoire

La résistance au flux d'air du filtre doit être la plus faible possible et ne doit dépasser en aucun cas les valeurs suivantes pour les filtres combinés de type et de classe ABEK 2 P3 (par. 6.11 de la norme EN 14387:2004) : avec un flux d'air de 30 l/min la résistance ne doit pas dépasser 2.6 mbar et avec un flux d'air de 95 l/min la résistance ne doit pas dépasser 9.8 mbar.

- Capacité de protection (gaz)

Le filtre 430 ABEK2HgP3 R a été soumis aux tests définis au paragraphe 6.12 de la norme EN 14387:2004 afin de vérifier le temps minimum de résistance à la perméation lorsqu'il est exposé à des gaz tests à des concentrations déterminées.

Pour les filtres de type ABEK2Hg les gaz utilisés pour les tests sont ceux prévus par la norme et listés dans le tableau ci-dessous.

- Pénétration du filtre (particules)

L'efficacité du matériau filtrant est déterminée à l'aide de tests aérosols au chlorure de sodium et à l'huile de paraffine. La classe P3 procure un minimum d'efficacité de filtration de 99,95% (pénétration des filtres <0,05%). Les filtres conservent leur efficacité de filtration, même après le test d'exposition de longue durée (atteignant 120 mg de concentration au test aérosol) et ils sont certifiés comme réutilisables avec le marquage R qui signifie utilisable plus d'une journée de travail.

Limitations / Applications / Avertissements

Avertissements

1. Ce filtre ne fournit pas d'oxygène (O₂). 2. Il doit être utilisé dans un lieu de travail aéré où la concentration d'oxygène est supérieure à 17% en volume. 3. Choisir le filtre approprié à la concentration et au type de contaminant. 4. Les filtres ne doivent en aucun cas être utilisés pour protéger du monoxyde de carbone. 5. Le filtre ne doit être ni modifié, ni altéré. 6. Le filtre n'a besoin d'aucun entretien ou réparation. 7. Une fois extraits de leur sachet en plastique scellé, les filtres non saturés ne doivent pas être utilisés plus d'un (1) mois. 8. Le filtre doit être utilisé avec des masques respectant les normes EN 136 et EN 140 et doté d'un filetage EN 148-1. 9. Quittez le lieu de travail si le filtre ou l'appareil respiratoire a été endommagé provoquant des difficultés respiratoires et/ou des vertiges. 10. Les appareils respiratoires équipés de filtres ne doivent pas être utilisés à l'intérieur de puits, de tunnels, de citernes et autres espaces clos non ventilés. 11. Ce filtre doit être utilisé conformément au règlement en vigueur sur le lieu de travail en particulier avec les normes relatives à la protection respiratoire, au travail en présence de substances dangereuses et la protection contre les radiations.

Avant chaque utilisation

1. Lire attentivement la notice d'utilisation avant d'ouvrir l'emballage scellé. 2. Vérifier que le type de filtre soit adapté à l'usage prévu (Le type et la classe sont indiqués sur le filtre). 3. Vérifier que les masques et/ou demi-masques soient conformes aux normes EN136, EN140 et EN148-1. 4. Vérifier que le filtre ainsi que le masque ne soient pas endommagés et ne présentent aucune fissure, impact et/ou saletés. Le cas échéant, ces appareils doivent être remplacés. 5. Vérifier que le couvercle et le bouchon soient bien dans leur position d'origine et que le filtre ne soit pas dépourvu de bouchon. Vérifiez la date d'expiration indiquée sur le filtre. 6. Le filtre doit être examiné avant chaque utilisation. S'il est endommagé, il doit être remplacé.

Instructions pour la mise en place du filtre

1. Desceller l'emballage du filtre. 2. Enlever le couvercle de protection. 3. Enlever le bouchon de protection. 4. Vérifier que le joint d'étanchéité de l'adaptateur facial soit placé correctement au fond du porte-filtres. Le filtre pourrait avoir des fuites si ce joint était déformé ou hors de son logement ; dans ce cas, changer ou repositionner le joint. 5. Visser le filtre jusqu'au fond de l'adaptateur facial. 6. Vérifier la bonne tenue du masque sur le visage.

Nettoyage, désinfection et entretien

1) Le filtre ne doit pas être nettoyé.
2) Le filtre doit être employé par un seul utilisateur et n'a donc pas besoin d'être désinfecté.
3) Le filtre n'a besoin ni d'entretien ni de réparations.
4) Le filtre ne doit plus être utilisé lorsqu'il est saturé. Les filtres anti-gaz sont considérés saturés lorsque des odeurs ou des vapeurs deviennent perceptibles ; les filtres à particules et combinés sont considérés saturés lorsque la résistance respiratoire devient trop élevée ou lorsque la date d'expiration est dépassée (5 ans à partir de la date de fabrication).

Durée de stockage: 5 ans (scellé en usine), comme indiqué sur l'étiquette du filtre et de la boîte (pictogramme sablier).

Conditions de stockage: température -10°C à +50°C, humidité relative < 70%

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Manuel d'utilisation des filtres BLS (cod. ISU009_01).

Détails techniques

Afin d'assurer un haut niveau d'hygiène et d'augmenter la durée de vie du filtre, le matériau filtrant est plié sans utilisation de colles.

Chaque filtre est testé :

- test pour la poussière avec l'efficacité de pénétration
- test pour charbon actif avec résistance respiratoire et poids

